

**CONFERENCE DE BOLOGNE 2000 SUR LES PME
SYMPOSIUM DES ENTREPRISES**

TABLE RONDE 1

Améliorer la compétitivité des PME dans l'économie mondiale par le biais de l'innovation

QUESTIONS A EXAMINER

Le présent document est destiné à servir de point de départ aux échanges de vues qui s'engageront entre les représentants des milieux d'affaires durant la Table ronde sur le thème "Les PME et l'innovation" organisée à Bologne le 13 juin dans le cadre du Symposium des entreprises. Les exposés et les débats qui ponctueront la Table ronde permettront de dégager des propositions précises d'initiatives concrètes inspirées de celles figurant dans la déclaration finale de la Conférence, et feront l'objet d'une présentation aux Ministres pendant la Conférence de Bologne qui se tiendra les 14-15 juin.

TABLE RONDE 1

Améliorer la compétitivité des PME dans l'économie mondiale par le biais de l'innovation

QUESTIONS A EXAMINER

1. L'une des caractéristiques essentielles de la mondialisation est l'accélération du rythme de l'évolution sur les marchés de produits et de services. Le raccourcissement du cycle de vie des produits dans le domaine des technologies de l'information illustre de manière frappante ce phénomène, qui soumet les entreprises, quelle que soit leur taille, à une concurrence de plus en plus âpre les contraignant à réagir rapidement aux toutes dernières évolutions survenues dans le secteur où elles exercent leur activité. La capacité d'innovation revêt dans ces conditions une importance cruciale pour la réussite de chaque entreprise considérée individuellement tout autant que pour l'amélioration des performances des pays dans une économie devenue mondiale.

2. Le terme d'innovation recouvre une notion assez générale qui fait référence à pratiquement tous les faits nouveaux, quelle qu'en soit la nature, qui se produisent dans une entreprise : création ou remise à plat de la conception de produits ou de services afin de satisfaire aux exigences du marché, adoption de nouveaux procédés pour améliorer la productivité, mise au point ou application de nouvelles techniques de commercialisation pour élargir les débouchés, intégration de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de gestion afin d'améliorer l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise.

3. Des observations récentes montrent que dans certains pays, les pouvoirs publics sont parvenus à instaurer un climat propre à encourager l'innovation dans les PME, à insuffler du dynamisme à l'économie et à créer de nouvelles possibilités d'emploi. Bien que dans les faits, l'influence du contexte national sur l'innovation dans le secteur privé s'exerce sur les entreprises de toutes tailles, il se peut néanmoins que les mesures gouvernementales et les comportements qui freinent la créativité, la concurrence, la prise de risque et la production de rendements financiers suffisants en cas de réussite pèsent plus lourdement sur les petites et moyennes entreprises.

Quels sont les obstacles liés à l'action des pouvoirs publics qui entravent l'innovation dans les PME ?

4. L'OCDE a réalisé il y a peu une enquête auprès d'organisations représentatives des PME et d'autres organisations professionnelles en vue d'évaluer quelles sont, selon ces organismes, les entraves majeures à l'innovation dans leurs pays respectifs. Si l'on note assurément des écarts entre les réponses obtenues selon les conditions propres à chaque pays, les conclusions de l'étude font néanmoins apparaître des obstacles communs à tous les pays.

5. Compte tenu de l'importance de la recherche et développement pour l'innovation et des ressources limitées que beaucoup de PME peuvent consacrer à la R-D, il est parfaitement logique que l'accès au financement ressorte comme une préoccupation de premier plan. La plupart des personnes interrogées déplorent en effet l'absence de marchés bien rodés assurant une offre de capital-risque ou de capitaux d'amorçage, qui seuls pourraient leur permettre de se procurer les ressources dont elles ont besoin pour financer leurs efforts de recherche et développement ou leurs investissements dans des innovations. La faculté d'une PME de se tenir informée des toutes dernières évolutions survenues dans le secteur auquel elle appartient constitue également un aspect essentiel. Sa capacité d'avoir accès en temps opportun à l'information peut en effet s'avérer déterminante pour sa réussite. Le manque de maîtrise des technologies et des savoir-faire nouveaux ou l'impossibilité d'en avoir connaissance est donc apparu comme un sujet de préoccupation majeur pour un grand nombre de personnes interrogées.

6. L'un des meilleurs moyens d'encourager l'innovation est de veiller à ce que les individus et les entreprises récoltent les fruits de leurs efforts de recherche. Il est donc capital de mettre en place des règles et des procédures efficaces pour protéger les droits de propriété intellectuelle. Bien que la majorité des pays disposent de lois et de réglementations en matière de brevets et de droits de propriété, la complexité des procédures administratives et le manque d'uniformité dans l'application des textes compromettent parfois gravement le respect des règles en vigueur. D'après l'étude de l'OCDE, un grand nombre de PME estiment qu'elles sont particulièrement vulnérables face à la complexité excessive des procédures concernant les brevets et de la législation régissant les droits de propriété. Plusieurs des personnes interrogées ont d'ailleurs fait état du poids de la réglementation et de la lourdeur des formalités administratives dans leur pays en insistant sur les effets préjudiciables que cette situation a eu sur l'innovation, ainsi que sur l'activité des entreprises en général.

7. Bon nombre des problèmes soulevés avaient trait aux conditions économiques et sociales d'ensemble influant sur l'innovation. Beaucoup de personnes interrogées ont par exemple déclaré que l'efficacité des programmes d'enseignement et de formation est une donnée fondamentale pour la capacité d'innovation d'un pays, tout en ajoutant que les systèmes en vigueur dans leur propre pays ne parviennent pas à produire les compétences, compétences techniques ou en matière de gestion, nécessaires aux entreprises pour mettre au point ou exploiter de nouvelles avancées.

Que peuvent faire les pouvoirs publics pour encourager les PME à innover ?

8. Pour chacun des sujets de préoccupation mentionnés par les organisations professionnelles, des solutions intéressantes ont été proposées. Sur la question de l'accès au financement par exemple, un grand nombre de personnes interrogées préconisent la mise en place de programmes et de mécanismes d'aide publics visant à favoriser le développement du capital-risque et d'autres formules de financement à risque, notamment par le biais d'incitations fiscales. D'autres affirment que les pouvoirs publics devraient envisager de travailler directement avec les PME, en leur proposant des mécanismes de financement spéciaux, notamment des garanties et/ou des incitations fiscales à la recherche, en particulier durant les premières phases de leur développement. L'amélioration des relations et de la coopération avec les centres de recherche bénéficiant d'un soutien public, y compris les établissements universitaires, figure aussi au nombre des voies jugées prometteuses pour encourager les PME à innover. Un certain nombre de personnes interrogées ont appelé de leurs vœux la création d'un organisme central, fonctionnant selon le principe du "guichet unique", qui aurait vocation à diffuser des informations sur tous les programmes et toutes les aides à l'intention des PME existant aux niveaux national, régional et international.

9. Les recommandations formulées pour résoudre le problème de l'accès aux technologies et savoir-faire nouveaux mettent l'accent sur les dispositifs coopératifs de partage de l'information aux niveaux local, national, régional et international. Ce genre de mécanisme permet aux PME non seulement d'élargir la palette des sources d'information auprès desquelles elles s'alimentent, mais encore de s'intégrer dans un réseau déjà constitué de partenaires commerciaux potentiels. Il a également été suggéré qu'il serait préférable que ces centres communs de ressources soient détenus et gérés par des PME. Dans certains pays, les organisations représentatives des PME se sont déclarées davantage préoccupées par le problème de l'acquisition des nouvelles technologies, et elles engagent les pouvoirs publics de leur pays à abaisser les barrières à l'entrée pour certaines importations.

10. En ce qui concerne la contribution qu'un dispositif efficace de protection des brevets peut apporter à l'innovation, le maître-mot doit être la simplicité. Les PME ont intérêt à ce que les offices des brevets soient à l'écoute des usagers et appliquent des procédures rationnelles et peu coûteuses. Certaines d'entre elles ont même suggéré la création d'un régime spécial pour les PME comportant un dispositif d'enregistrement simplifié. D'après l'enquête de l'OCDE, une large proportion des personnes interrogées qui se déclarent préoccupées par le problème de la protection des droits de propriété réclament une nouvelle législation ou une réforme de la législation en vigueur dans leur pays dans un souci d'harmonisation avec les normes régionales et internationales.

11. La question de l'enseignement et de la formation est capitale, non seulement pour stimuler l'innovation, mais aussi, de façon plus générale, pour doter les économies nationales d'une arme face à la concurrence. C'est parce qu'elles manquent souvent de moyens pour organiser des formations internes que les PME ont d'autant plus intérêt à ce que les programmes d'enseignement et de formation locaux et nationaux soient de qualité. Une large majorité s'est donc dégagée au cours de l'enquête en faveur du soutien des pouvoirs publics à l'enseignement de base, de l'octroi d'aides financières à la formation dans les PME et d'actions visant à renforcer la coopération et les échanges entre le monde de l'entreprise et l'université.

12. Enfin, reprenant un leitmotiv qui se retrouve jusque dans les recommandations concrètes formulées, un grand nombre d'organismes représentant les PME ont défendu l'idée que les conditions seraient plus favorables pour la recherche et développement si l'on parvenait à alléger les contraintes réglementaires et les formalités administratives.

Thèmes de discussion

19. Quelles sont les pratiques exemplaires en matière d'aides publiques ? Quels sont les moyens les plus appropriés pour stimuler le développement du capital-risque, notamment des sources de financement relevant du secteur informel et des mécanismes de financement du capital d'amorçage ? Les aides financières à la RD et à l'innovation (incitations fiscales ou subventions) sont-elles adaptées à toutes les catégories de PME, y compris aux micro-entreprises ? Dans le cas contraire, quelles autres mesures convient-il de prendre pour remédier aux défaillances du marché qui entravent le financement d'investissements dans des innovations, y compris dans des actions de formation et des changements dans les modes d'organisation ? Les grandes entreprises ont-elles un rôle à jouer vis-à-vis des petites dans le financement de l'innovation ?
20. La possibilité pour les entreprises d'avoir accès à des informations pertinentes (techniques, commerciales, etc.) est un facteur indispensable à la réussite de leurs projets d'innovation. Les PME rencontrent souvent des difficultés dans la recherche d'information. Quelles sont les pratiques exemplaires que les pouvoirs publics devraient appliquer pour apporter leur soutien à des programmes d'information ?
21. Les programmes de diffusion des technologies bénéficiant d'un soutien public (qui ont été mis en place aux niveaux national, régional et local) donnent-ils les résultats escomptés ? Dans quelle mesure ces programmes sont-ils adaptés aux besoins et aux caractéristiques spécifiques des PME ?
22. Quels sont les obstacles qui empêchent les PME d'entrer dans les réseaux d'innovation existants ? Les pouvoirs publics doivent-ils prendre des mesures pour encourager l'internationalisation des réseaux d'innovation nationaux ou régionaux existants ? Comment peut-on améliorer les relations entre les PME et le secteur public de la recherche ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils améliorer leur soutien à la diffusion des technologies entre les établissements universitaires (et les établissements d'enseignement secondaire) à vocation technique et les PME ?
23. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à mieux faire comprendre aux PME que le processus d'innovation doit désormais s'inscrire dans la continuité si elles veulent avoir une chance de survivre dans une économie en voie de mondialisation ?
24. En quoi les organisations professionnelles pourraient-elles contribuer à stimuler l'innovation (en faisant connaître les programmes existants, en assurant information et formation, en mettant en place des programmes de diffusion, etc.) ?

ANNEXE

ENQUETE REALISEE AUPRES DE REPRESENTANTS DES MILIEUX D'AFFAIRES

Synthèse des principales suggestions concernant les mesures gouvernementales à prendre

Difficultés*	Mesures gouvernementales suggérées
<p>Difficulté à se procurer des capitaux pour financer des activités de R-D et d'autres activités en matière d'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Alléger les formalités administratives à accomplir pour pouvoir bénéficier de programmes publics d'aide à la R-D. – Débloquer des crédits publics supplémentaires au niveau national pour que les PME aient plus facilement accès à la R-D. – Mettre en place des incitations fiscales à l'innovation, notamment des crédits d'impôts et des déductions fiscales au titre d'investissements réalisés dans ce domaine. – Encourager les accords de coopération avec des structures de R-D financées par le secteur public (universités, instituts de recherche).
<p>Manque de personnel qualifié</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Dynamiser les relations entre universités et PME. – Assouplir les conditions d'embauche de travailleurs étrangers qualifiés. – Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement, les entreprises et les organisations professionnelles. – Améliorer le système éducatif en l'ouvrant davantage au monde de l'entreprise. – Faire évoluer le système de formation professionnelle de façon à tenir compte des dernières innovations et du progrès technologique.
<p>Manque d'accès au savoir-faire technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Encourager les relations entre les entreprises et les centres et laboratoires de recherche. – Améliorer les réseaux d'information dédiés au savoir-faire technologique. – Adopter des incitations fiscales et des mesures

* Dans l'ordre correspondant à la fréquence de citation par les personnes interrogées.

	<p>d'allégement de l'impôt en faveur des PME.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création de co-entreprises entre PME afin de faciliter les transferts de technologie.
<p>Niveau élevé des coûts ou complexité des procédures à suivre pour déposer un brevet ou faire valoir ses droits sur un brevet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Alléger les formalités administratives. - Appliquer aux PME des tarifs préférentiels pour les brevets et les modèles d'utilité. - Accroître les financements publics affectés à la protection et à l'enregistrement des brevets. - Autoriser l'utilisation de toutes les langues pratiquées dans l'UE pour l'enregistrement des brevets.